

REVISION DU PLU
DE LA COMMUNE DE CAMON

Partie urbanisée nord
Echelle : 1/2500 ème
Pièce n° 5b

ARRET PROJET
Vu pour être annexé
à la délibération du
Conseil Municipal en date du
16/12/2024



- Zonage**
- UB : tissu ancien
 - UBa : centre ancien
 - UE : à vocation d'équipement
 - UC : tissu plus aéré
 - UCf : secteur le long de la rivière
 - UF : activités
 - UCr : secteur d'extension limitée
 - IAU : zone à urbaniser
 - IAUE : zone d'extension à vocation d'équipement
 - A : zone agricole
 - N : zone naturelle
 - Nj : zone de jardin
 - Nh : zone humide
 - Nht : zone humide à vocation d'équipement
 - Nzh : zone à dominante humide
- x**
- Espace boisé classé au titre du L113-1
 - Emplacement réservé (le n° renvoie à la liste - L151-41)
 - Eléments à préserver au titre du L151-19 et du L151-23
 - Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU
 - Secteur soumis à OAP
 - Secteur soumis au PPRi
 - secteur de jardin à préserver au titre du L151-23
 - Présence de cavités
- x**
- Murs à préserver au titre du L151-19
 - Chemins à conserver
 - Eléments de continuité écologique à préserver au titre du L151-23
 - Fuseau de vue à préserver au titre du L151-23
 - Nouvel accès interdit
- Information**
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre
 - Suspicion de cavités

